

CYCLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)

En Danse Classique Horaires Facilités au lycée André Malraux

Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), proposé au Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque, a pour objectif d'accompagner le parcours des élèves en danse. Il prépare à l'entrée dans l'enseignement supérieur artistique et confère le statut étudiant aux bacheliers. Le CPES s'adresse aux élèves ayant atteint un haut niveau de maîtrise technique et démontrant une forte capacité artistique et créative.

Cette opportunité s'adresse aux lycéens(*) inscrits en CPES et suivant l'option Arts-Danse du lycée André Malraux. Elle leur permet de poursuivre leur scolarité avec des horaires facilités (HF), tout en bénéficiant d'un apprentissage de la danse au Conservatoire dans des conditions optimales. Encadrés par une équipe pédagogique hautement qualifiée et agréée par le Ministère de la Culture, les élèves développent leur intelligence artistique, leurs compétences techniques, leur créativité et leur autonomie. Ils construisent ainsi, de manière personnelle et motivée, leur propre parcours de formation, en comprenant la complémentarité des enseignements proposés par les deux structures.

* ou collégiens : si exception validée par la direction de l'établissement en concertation avec le ou la responsable du département danse et la famille de l'élève.

Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) :

- ne délivre pas de diplôme, mais constitue un tremplin vers l'enseignement supérieur artistique.
- est basé sur l'exigence, l'innovation et la diversité esthétique.
- intègre :
 - Scènes ouvertes
 - Master class
 - Interventions d'artistes
 - Ensembles chorégraphiques

Méthodologie adaptée au rythme des écoles supérieures
Parcours de spectateur
Stage dans l'environnement professionnel

Organisation de la formation :

- 12h de danse minimum (*hebdomadaires*)
- 34h pratiques créatives (*annualisées*)
- 34h méthodologies corporelles AFCMD (*annualisées*)
- 34h culture chorégraphique (*hebdomadaires ou annualisées*)
- 34h formation musicale du danseur (*annualisées*)
- 34h de suivi individualisé (*annualisées*)
- 20h de stage en immersion professionnelle

CANDIDATURES

Les élèves, extérieurs à notre établissement, comme pour les élèves issus du 2^{ème} cycle ou du 3^{ème} cycle de pratique amateur de danse du Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque (parcours extrascolaire) intéressés par le parcours du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), ayant un niveau d'entrée en 3^{ème} cycle de conservatoire, **doivent s'inscrire en ligne, avant le 13 avril 2026**, pour participer aux tests d'admission en danse classique.

Les candidats sont convoqués les :

24 et 25 avril 2026

Au Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque

Site de Biarritz, 19 rue Jules Ferry

le 24 avril de 18h à 20h30 et le 25 avril de 10h à 17h

Se présenter le premier jour avec :

- Un certificat médical de moins de 3 mois (Sans celui-ci, l'accès aux tests ne sera pas autorisé aux candidats).
- Une lettre de motivation du candidat
- Les bulletins ou évaluations de la structure artistique dans laquelle le candidat est inscrit, année 25-26
- Les bulletins de l'établissement scolaire où le candidat est inscrit, années 24-25 et 25-26
- Support pour la diffusion de la musique pour la variation libre (clé USB, Bluetooth)

Merci aux candidats de se présenter en tenue de danse, cheveux attachés, demi-pointes et pointes.

Nature du test d'admission :

- Un cours technique dans la dominante classique

- Un cours technique dans la complémentaire contemporaine
- Un atelier autour d'un répertoire
- Une variation libre ou composition mettant en lumière ses qualités et sa personnalité (2 min maximum)
- Un entretien

Lors de l'entretien qui se tiendra à l'issu des tests, le **samedi 25 avril de 14h à 17h**, il sera demandé qu'un représentant légal accompagne l'élève.

Après délibération du jury, une orientation sera communiquée donnant lieu à une entrée au Conservatoire Maurice Ravel.

Cette orientation pourra être en :

- 2ème cycle HF ou extra-scolaire
- 3ème cycle HF ou extra-scolaire
- Cycle Préparatoire au Diplôme National: donnant accès à l'examen d'entrée en CPES en octobre 2026.

ARTICULATION ENTRE HORAIRES FACILITES ET ADMISSION CPES

Les tests organisés en avril 2026 ont pour objectif :

- d'évaluer le niveau des élèves
- de permettre une orientation dans un cursus du Conservatoire

Ces tests ne constituent pas une admission définitive en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES).

L'entrée en Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) fait l'objet d'un examen spécifique en octobre 2026, devant un jury extérieur.

Les élèves bénéficiant des horaires facilités et non admis en CPES à l'issue de l'examen d'octobre seront orientés vers un autre cursus du Conservatoire (CPDN ou 3ème cycle), en cohérence avec leur niveau et leur projet pédagogique, tout en conservant, le cas échéant, les horaires aménagés.

ADMISSION DANS CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) Octobre 2026

L'admission dans le CPES se fait, devant un jury extérieur, par un examen en début d'année scolaire sur la base :

- D'un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation
- D'un cours de danse dans la dominante et/ou atelier et répertoire
- D'une prestation artistique comprenant une variation libre ou composition mettant en lumière ses qualités et sa personnalité (2 min maximum)
- D'un entretien

CONTENU DE LA FORMATION

Cours + modules obligatoires

- Cours de **danse classique**
- Cours de **danse contemporaine**
- **Culture Chorégraphique**
- **Formation musicale** du danseur
- Approche de la connaissance du corps par **l'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD)**



- **Bien-être et santé** du danseur :
 - Suivi de la santé du danseur par le DLL (médecin du sport et kinésithérapeute)
 - Intervention d'une diététicienne nutritionniste
 - Préparation mentale aux examens, à la scène et à la gestion du stress
 - Ateliers Méthode Feldenkrais
- **Rencontres et échanges** avec d'autres établissements d'enseignement artistique partenaires (Conservatoire de Pau, Conservatoire de Bordeaux, Montauban, Ecole Supérieure de Burgos, CCN Danse Croisées, Caravane du CND, conservatoire de Clermont-Ferrand...)
- **Masters-classes** (rencontres d'artistes sur différents courants de danse), connaissance du milieu professionnel et transmission de répertoires avec des maîtres de ballet tels que : le Malandain Ballet-Biarritz, l'Opéra de Paris, l'Opéra de Bordeaux, le Conservatoire Royal de La Haye, Véronique Jean Carraci, Florence Vitrac du CNSMDP, Jon Maya Sein/Cie Kukaï, Cie Arcosm, Claude Brumachon, Dantzaz, Ballet Illicite de Fabio Lopez, Atelier en mouvement sur la notation Laban/Anne Sudrie, Elsa Godard, Josua Hoffalt, Dany Lévêque, Chrystel Calvet Charlotte Cétaire, Tamara Fernando, Amancio Gonzalez...
- **Parcours de spectateur** (spectacles, expositions, concerts...)
- **Productions scéniques**, le Conservatoire propose chaque année de nombreuses scènes encadrées par des équipes spécialisées ; la participation à des ensembles chorégraphiques offre l'opportunité de découvrir des répertoires, d'interpréter des créations chorégraphiques et d'acquérir une expérience préprofessionnelle
- **Stage en immersion professionnelle** au sein de structures accompagnants les élèves sur la découverte de l'environnement artistique et culturel (Malandain Ballet Biarritz, Ballet Illicite, Dantzaz, Opéra National de Bordeaux...)
- **Préparation aux examens ou concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur**, accompagnement du projet professionnel de l'élève
- **Analyse d'œuvres**, réappropriation chorégraphique, apprentissage des variations imposées par le ministère



CONTACTS

Conservatoire, Site de Bayonne

29, cours du Comte de Cabarrus - 64100 BAYONNE
05 59 31 21 70 - scolarite@cmdt-ravel.fr

Conservatoire, Site de Biarritz

19, Rue Jules Ferry - 64200 BIARRITZ
05 59 22 40 91 - scolarite@cmdt-ravel.fr

Directrice adjointe Arts de la scène

l.lefevre@cmdt-ravel.fr

Coordinatrice CPDN et CPES en lien avec le lycée Malraux

v.munoz@cmdt-ravel.fr

Lycée partenaire pour les horaires facilités obligatoires dans ce cycle :

Lycée André Malraux à Biarritz (dominante classique ou contemporaine) L'admission définitive de l'élève est subordonnée à la validation de l'admission au lycée par l'Inspection Académique



© Zoé Dumont.